

**Annexe VII
Liste des États-Unis
Section A**

Secteur :	Services financiers
Sous-secteur :	Banques
Classification de l'industrie :	SIC 6021 Banques commerciales nationales
Type de réserve :	Dirigeants et conseils d'administration (Article 1408)
Palier de gouvernement :	Fédéral
Mesures :	<i>The National Bank Act, 12 U.S.C. § 72</i>
Description :	<p>Tous les administrateurs d'une banque nationale doivent être citoyens des États-Unis. Étant donné que les présidents de toutes les banques nationales doivent aussi être des administrateurs, le président d'une banque nationale doit être un citoyen des États-Unis. Il existe une exception pour les banques nationales affiliées à des banques étrangères ou détenues par des banques étrangères. Ces banques sont tenues uniquement de faire en sorte qu'une majorité simple de leurs administrateurs soient citoyens des États-Unis, et il n'est pas nécessaire que leurs présidents soient citoyens des États-Unis.</p> <p>Les deux tiers des administrateurs d'une banque nationale doivent (a) avoir résidé, pendant un an avant leur élection, dans l'État où la banque est située ou dans un rayon de 100 milles de la banque, et (b) continuer d'y résider.</p>
Élimination progressive :	Néant